



# RAPPORT ANNUEL

52e Assemblée  
générale annuelle

**MARDI 20 JUIN  
2023**

## Ordre du jour

de la 52<sup>e</sup> assemblée générale annuelle  
de Loisirs Laurentides  
Le mardi 20 juin 2023, à 17h30  
Centre culturel Val d'Espoir  
Mirabel



	<u>Page</u>
1. Ouverture de l'assemblée ;	
2. Nomination du président et secrétaire d'assemblée ;	
3. Régularisation de l'avis de convocation et vérification du quorum ;	
4. Lecture et acceptation de l'ordre du jour .....	1
5. Lecture et acceptation du procès-verbal de la 51 <sup>e</sup> assemblée générale annuelle tenue le 8 juin 2022 .....	3
6. Rapport des activités de Loisirs Laurentides :	
a) Rapport du président. M. Michael Leduc .....	11
b) Rapport de la secrétaire .....	13
c) Rapport d'activités 2022-2023 par Mme Éline Lauzon, directrice générale (Document complémentaire)	
7. Présentation du rapport financier annuel au 31 mars 2023 .....	15
8. Nomination du vérificateur financier ;	
9. Amendements aux règlements généraux .....	30
10. Désignation du président d'élection, de la secrétaire et des scrutateurs ;	
11. Rapport du comité de mise en candidature .....	34
12. Élection des membres du conseil d'administration .....	35
13. Suspension de l'assemblée (élection des dirigeants par le conseil d'administration) ;	
14. Retour de l'assemblée, présentation des dirigeants et mot de remerciement ;	
15. Questions et suggestions ;	
16. Levée de l'assemblée.	



**PROCÈS-VERBAL DE LA 51<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LOISIRS LAURENTIDES  
TENUE LE MERCREDI 8 JUIN 2022 AU CHALET PAULINE-VANIER SITUÉ AU 33 AVENUE DE  
L'ÉGLISE, SAINT-SAUVEUR, A 19H00.**

---

Étaient présents(es) :

M. Sylvain Benoît, Ville de Boisbriand  
M. Christian Berland, ARLPH Laurentides  
Mme Cynthia Bonenfant-Lingat, CAMMAC  
Mme Debbie Bouchard-Desroches, CSS de la Rivière-du-Nord  
M. Rémi Brière, Fondateurs-Laurentides  
M. Louis-Philippe Chrétien, Ville de Sainte-Thérèse  
M. Jean-Yves Dionne, Association des Auteurs des Laurentides  
M. Paul Gervais, Municipalité du Canton de Gore  
M. Serge Lacroix, Accès Nature Laurentides  
M. Luc Laurent, membre individuel  
Mme Isabelle Lavallée, membre individuel  
M. Michael Leduc, FADOQ -Région des Laurentides  
M. Jean-Paul Lefebvre, Club le Cheminot  
M. Normand Long, membre individuel  
Mme Jacinthe Lussier, membre individuel  
M. André Marcoux, Réseau Inter-Centre  
M. Armando Melo, Soccer Laurentides  
M. Luc Ménard, Base de plein air Bon Départ  
Mme Dominique Petit, Patinage Laurentides  
Mme Chantal Tardif, membre individuel

Étaient aussi présents(es) :

Mme Chantal Campeau – CPA-CGA, Papillon et Associés  
Mme Éline Lauzon, directrice générale  
Mme Stéphanie Bastien, agente de développement activité physique,  
camps de jour, bénévolat et formation  
Mme Johanne Lefebvre, agente en comptabilité et soutien aux  
communautés  
Mme Chantal Marsan, adjointe à la direction générale  
M. Dang Thanh Bui, coordonnateur aux sports  
M. Dominic Brisson, agent de développement – loisir culturel  
M. Sébastien Haineault, agent de développement – plein air  
M. Richard Leduc, coordonnateur aux recherches et aux communications  
M. Gilbert Moreau, collaborateur bénévole



#### 4. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés.: AGA-2022-06-08-02 Sur proposition de Mme Chantal Tardif, appuyée par M. Armando Melo, il est unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour en déplaçant le point « 7. *Présentation et acceptation du rapport financier annuel au 31 mars 2022* » au point 5 de l'ordre du jour.

#### 5. DÉPOT DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 31 MARS 2022

Présentation des états financiers par Mme Chantal Campeau, CPA-CGA pour Papillon & Associés, pour l'exercice terminé le 31 mars 2022.

À la suite d'une question qui a été soulevée, des explications sont apportées concernant le Fonds de transport.

#### 6. LECTURE ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 50E ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE TENUE LE 10 JUIN 2021 PAR ZOOM

Compte tenu que les membres ont reçu le procès-verbal avec la convocation et qu'ils ont eu le temps d'en prendre connaissance, il est proposé ce qui suit :

Rés.: AGA-2022-06-08-03 Sur proposition de M. Christian Berland, appuyée par M. Luc Laurent, il est unanimement résolu de dispenser de la lecture du procès-verbal de la 50<sup>e</sup> assemblée générale annuelle tenue le 10 juin 2021

Rés. : AGA-2022-06-08-04 Sur proposition de Mme Dominique Petit, appuyée par Mme Isabelle Lavallée, il est unanimement résolu d'accepter le procès-verbal de la 50<sup>e</sup> assemblée générale annuelle tenue le 10 juin 2021 par Zoom tel que déposé.

#### 7. RAPPORT DES ACTIVITES DE LOISIRS LAURENTIDES

##### a) Rapport du président. M. Michael Leduc

M. Michael Leduc fait lecture de son rapport en tant que président.

##### b) Rapport de la secrétaire

M. Sylvain Benoît, secrétaire-trésorier, fait le résumé du rapport de la secrétaire au niveau de la participation des membres du conseil d'administration aux diverses rencontres tenues entre le 1<sup>er</sup> avril 2021 et le 31 mars 2022 ainsi que celle des comités de travail relevant du conseil d'administration.

c) **Rapport d'activités 2021-2022 par Mme Éline Lauzon, directrice générale**

Mme Lauzon présente son rapport 2021-2022 et complète le tout par la présentation du rapport d'activités avec la collaboration des membres de l'équipe. Madame Stéphanie Bastien ainsi que messieurs Sébastien Haineault, Dominic Brisson, Dang Thanh Bui et Richard Leduc font, tour à tour, une courte présentation des principales réalisations de chacun des volets d'activités pour 2021-2022 :

- Bénévolat-Gouvernance- Vie associative
- Formation
- Plein air
- Activité physique
- Sport - Jeux du Québec
- Structures locales d'encadrement
- Culturel
- Promotion - Communication – Politique
- Sécurité – Intégrité

M. Sylvain Benoît ainsi que M. Christian Berland font une mention pour souligner le travail effectué par tous les employés et la direction générale au cours de la dernière année.

8. **NOMINATION DU VERIFICATEUR FINANCIER**

Rés.: AGA-2022-06-08-05 Sur proposition de Mme Isabelle Lavallée, appuyée par M. Armando Melo, il est unanimement résolu de reconduire le mandat de la vérification comptable à Papillon & Associés pour 2022-2023.

9. **AMENDEMENTS AUX REGLEMENTS GENERAUX**

Présentation des propositions d'amendements aux règlements généraux.

M. Moreau, Mme Lauzon et M. Leduc répondent à certaines interrogations soulevées, notamment au sujet de l'article 24 « Nombre et postes des administrateurs ».

Rés.: AGA-2022-06-08-06 Sur proposition de Mme Chantal Tardif, appuyée par M. Louis-Philippe Chrétien, il est unanimement résolu d'accepter les amendements aux règlements généraux des articles 6, 15, 24, 25, 26, 28 et de l'Annexe A « Engagement d'adhésion au code d'éthique et de déontologie, engagement de confidentialité et déclaration d'absence de conflits d'intérêt » tels que présentés et en modifiant un mot de l'article 24 comme suit : *10 administrateurs provenant des membres « en règle » au lieu « d'actifs » corporatifs* (voir annexe A ci-jointe).

10. **SOMMAIRE DU PLAN D'ACTION 2022-2023**

Mme Éline Lauzon explique brièvement le contenu du plan d'action et de son lien avec le plan stratégique et des objectifs fixés auquel se rattachent chacune des actions selon les différents secteurs d'activités.

Les nouvelles actions sont présentées dans la première partie du plan d'action alors que les actions récurrentes se retrouvent vers la fin.

## 11. DESIGNATION DU PRESIDENT D'ELECTION, DE LA SECRETAIRE ET DES SCRUTATEURS

M. Moreau explique la procédure à suivre pour la tenue des élections.

Rés.: AGA-2022-06-08-07 Sur proposition de Mme Chantal Tardif, appuyée par M. Sylvain Benoît, il est unanimement résolu de nommer M. Gilbert Moreau, à titre de président d'élection.

Rés.: AGA-2022-06-08-08 Sur proposition de Mme Isabelle Lavallée, appuyée par M. Christian Berland, il est unanimement résolu de nommer Mme Chantal Marsan comme secrétaire d'élection.

Rés.: AGA-2022-06-08-09 Sur proposition de M. Normand Long, appuyée par M. Sylvain Benoît, il est unanimement résolu de nommer Mme Élane Lauzon comme scrutatrice d'élection.

## 11. RAPPORT DU COMITE DE MISE EN CANDIDATURE

M. Gilbert Moreau mentionne qu'il y a 6 postes en élection et que Loisirs Laurentides a reçu 7 candidatures en bon et due forme, donc il y aura élection. Le comité d'évaluation des candidatures a vérifié et validé les 7 candidatures reçues.

Une question est soulevée concernant le nombre de membres individuels actuels sur le conseil d'administration, le tout faisant un lien avec l'article 24 des règlements généraux adoptés précédemment. Après discussion, les membres décident de ce qui suit :

Rés.: AGA-2022-06-08-10 Sur proposition de M. Luc Laurent, appuyée par Mme Dominique Petit, il est unanimement résolu de suspendre temporairement la mise en application de l'article 24 des règlements généraux afin que le conseil d'administration puisse regarder à nouveau son libellé et statuer sur sa validité.

Les candidatures reçues sont :

1. Chantal Tardif
2. Christian Berland
3. Frédérick Diodati
4. Isabelle Lavallée
5. Jacinthe Lussier
6. Normand Long
7. Sylvain Benoît

Chacun des candidats présents se présentent brièvement à l'exception de M. Frédérick Diodati qui avait une absence motivée. Mme Élane Lauzon fait toutefois la lecture de l'énoncé de la motivation de M. Diodati inscrite dans son formulaire de mise en candidature.



## 12. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ne sont pas en élection :

	Nom de l'administrateur	Durée du mandat
Poste 1	Michael Leduc	2021-2023
Poste 3	Luc Laurent	2021-2023
Poste 5	Jean-Paul Lefebvre	2021-2023
Poste 7	Armando Melo	2021-2023
Poste 9	Debbie Bouchard-Desroches	2021-2023
Poste 11	Adil El Mouhtaj	2021-2023
Poste 13	Cynthia Bonenfant-Lingat	2021-2023

Compte tenu qu'il y a six postes à combler et qu'il y a 7 candidatures, le président procède à une élection par bulletin de vote. Un second tour de vote est nécessaire puisqu'il y a égalité au décompte des votes pour M. Frédéric Diodati et M. Christian Berland.

Sont élus pour un mandat de 2 ans :

	Nom de l'administrateur	Durée du mandat
Poste 2	Chantal Tardif	2022-2024
Poste 4	Isabelle Lavallée	2022-2024
Poste 6	Jacinthe Lussier	2022-2024
Poste 8	Normand Long	2022-2024
Poste 10	Sylvain Benoît	2022-2024
Poste 12	Christian Berland	2022-2024

M. Leduc mentionne que c'est la première fois que Loisirs Laurentides a un conseil d'administration complet formé de 13 membres depuis sa restructuration. Il remercie également les membres de leur participation, de leur intérêt et de l'unanimité de leurs décisions.

13. SUSPENSION DE L'ASSEMBLEE (ELECTION DES DIRIGEANTS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION)

L'assemblée est suspendue à 21h20.

14. RETOUR DE L'ASSEMBLEE, PRESENTATION DES DIRIGEANTS ET MOT DE REMERCIEMENT

Réouverture de l'assemblée à 21h24.

Présentation des dirigeants par M. Gilbert Moreau.

Président : M. Michael Leduc  
 Vice-président : M. Christian Berland  
 Trésorier : M. Sylvain Benoît  
 Secrétaire : Mme Isabelle Lavallée

M. Michael Leduc remercie les membres pour la confiance qu'ils lui accordent pour le renouvellement de son mandat à la présidence.

15. QUESTIONS ET SUGGESTIONS

Une question est soulevée concernant un Fonds gouvernemental pour le prêt d'équipements ou pour partir un organisme.

Mme Élane Lauzon explique sommairement le but de ce montant disponible en lien avec les centrales d'équipements ; qu'un organisme intéressé aurait pu déposer une demande avec le montant résiduel disponible au Réseau et pour lequel Loisirs Laurentides en a fait la promotion, mais que le délai est maintenant expiré pour ce volet.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLEE

Le président remercie les participants de leur présence à cette assemblée générale annuelle, félicite à nouveau les élus pour leur élection au conseil d'administration et remercie l'équipe de travail de Loisirs Laurentides. Il souhaite un bon été à tous et toutes.

Rés.: AGA-2022-06-08-11 Sur proposition de Mme Cynthia Bonenfant-Lingat, appuyée par M. Rémi Brière, il est unanimement résolu de levée l'assemblée à 21h26.

---

Chantal Marsan, secrétaire de l'assemblée

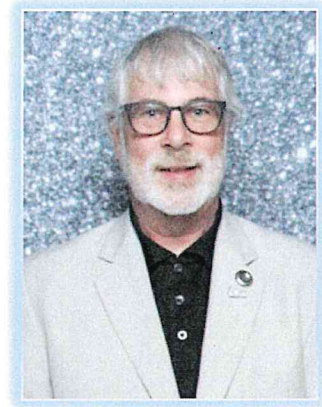
**Liste des actions à faire****Assemblée générale annuelle du 8 juin 2022 – 19 h**

Actions	Qui	Échéance	Fait ✓
• Aviser Papillon et Associés pour la reconduction de leur mandat pour une année supplémentaire	Johanne	Juillet 2022	✓
• Apporter les changements aux règlements généraux selon l'adoption des amendements.	Chantal	Juillet 2022	✓

## Rapport du président

Bonsoir à vous toutes et tous! Je vous souhaite la bienvenue à notre 52<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de Loisirs Laurentides.

C'est avec plaisir que je vous présente mon cinquième rapport en tant que président de l'Unité régionale de loisirs et sports des Laurentides, Loisirs Laurentides, pour la période se terminant le 31 mars 2023.



J'aimerais reconnaître le beau travail mes collègues au conseil d'administration, autant lors des différentes rencontres du CA, que pour celles de nos comités. Merci à Christian Berland, vice-président; Isabelle Lavallée, secrétaire et Sylvain Benoît trésorier. Merci à nos administratrices Cynthia Bonenfant-Lingat, Debbie Bouchard-Desroches, Jacinthe Lussier et Chantal Tardif, ainsi que nos administrateurs Normand Long, Adil El Mouhtaj, Luc Laurent, Jean-Paul Lefebvre et Armando Melo. La qualité de vos interventions et de votre engagement envers notre organisme à but non lucratif, nous permettent de réaliser notre mission de mobiliser, accompagner et agir en tant que facilitateur auprès des acteurs locaux, régionaux et nationaux dans leurs efforts individuels et collectifs visant à promouvoir, valoriser et favoriser la pratique du Loisir des citoyens des Laurentides en suivant nos valeurs d'accessibilité, de crédibilité de plaisir et de respect. BRAVO et encore merci !!

Au cours de la dernière année, j'ai signé un bon nombre de protocoles d'ententes de financement pour notre OBNL. Ces protocoles de financement nous permettent de mettre en place plusieurs programmes et projets pour soutenir les organismes locaux qui offrent des activités de loisirs, de sports, de culture et de plein air aux résidents des Laurentides. Entre autres, nous avons mis en place cette année un programme de bourses pour le transport par un fonds nous permettant d'allouer 40 080.00\$ en bourses transports, et ceci, pour les neuf prochaines années. Un autre exemple d'un beau programme que nous pouvons mettre en place par grâce à du nouveau financement est la venue de centrales de prêts d'équipements et de matériels de plein air, à partir de différents points stratégiques dans notre belle la région des Laurentides.

Bravo à l'équipe qui encadrerait les athlètes des Laurentides à la 55<sup>e</sup> finale des Jeux du Québec à Laval à l'été 2022, ainsi que la 56<sup>e</sup> finale des Jeux du Québec à Rivière-du-Loup, à l'hiver 2023. Ces grands jeux permettent à nos jeunes de 12 à 17 ans de vivre une expérience extraordinaire qui leur sera mémorable toute la vie. Bravo aux athlètes, entraîneurs, accompagnateurs et parents qui soutiennent nos athlètes de la région.

Enfin, pour réaliser l'ensemble des tâches de nos différents plans d'action, il faut une bonne équipe de professionnels. Nous avons le privilège, à Loisirs Laurentides, d'avoir une équipe compétente, dynamique, engagée et *tissée serrée* !! Merci Elaine Lauzon, directrice générale, pour ton beau travail d'orchestration et d'inspiration pour notre super équipe. Je constate régulièrement à quel point que votre travail collectif fait une différence dans la vie de bien des Laurentiens et Laurentiennes. Vous êtes fort appréciés. De plus, notre équipe est partenaire avec les autres unités régionales de loisirs et sports du Québec par le biais du Réseau des URLS où nous travaillons en collégialité afin de rendre nos organisations plus performantes.

Salutations toutes spéciales à Chantal Marsan, Johanne Lefebvre et Dang Thanh Bui, qui prennent le chemin de la retraite. Merci pour tout ce que vous avez réalisé au cours de votre carrière avec Loisirs Laurentides. Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur et de plaisir dans la suite des choses.

Enfin, merci de la confiance dont vous me portez et merci à vous toutes et tous pour toute votre implication au cours de la dernière année.

Longue vie à Loisirs Laurentides !

Le président,



Michael Leduc

## RAPPORT DE LA SECRETAIRE

Les membres du conseil d'administration se sont rencontrés à 8 reprises entre le 1<sup>er</sup> avril 2022 et le 31 mars 2023 en plus d'effectuer 1 assemblée spéciale par courriel le 19 mai 2022.

Membres du C.A. (Entre le 1 <sup>er</sup> avril 2022 et le 31 mars 2023)	C.A. 11 mai 2022	C.A. (courriel) 19 mai 2022	C.A. 8 juin 2022 (17h15)	C.A./AGA 8 juin 2022 (21h20)	C.A. 30 août 2022	C.A. 24 octobre 2022	C.A. 15 décembre 2022	C.A. 2 février 2023	C.A. 16 mars 2023
BENOIT, Sylvain	X	X	X	X	X	X	X	X	X
BERLAND, Christian	X	X	X	X	X	X	X	X	(Absent)
BONENFANT-LINGAT, Cynthia	(Absente)	X	X	X	X	(Absente)	X	X	(Absente)
BOUCHARD-Desroches, Debbie	X	X	X	X	X	(Absente)	X	X	(Absente)
DIODATI, Frédérick	X	X	(Absent)						
EL MOUTHAIJ, Adil	(Absent)	X	(Absent)	(Absent)	X	X	(Absent)	(Absent)	(Absent)
LAURENT, Luc	X	X	X	X	X	X	(Absent)	X	X
LAVALLÉE, Isabelle	(Absente)	(Absente)	(Absente)	X	X	Zoom	X	X	X
LEDUC, Michael	X	X	X	X	X	X	X	X	X
LEFEBVRE, Jean-Paul	(Absent)	X	X	X	X	X	X	(Absent)	X
LONG, Normand	Zoom	X	X	X	X	X	(Absent)	X	X
LUSSIER, Jacinthe	N/A	X	N/A	X	X	X	X	(Absent)	X
MELO, Armando	X	X	X	X	(Absent)	(Absent)	(Absent)	(Absent)	X
TARDIF, Chantal	N/A	X	N/A	X	X	(Absente)	X	X	X

Légende : N/A = La personne ne siégeait pas encore au C.A

■ = La personne n'était plus en poste au C.A

La secrétaire,

Isabelle Lavallée



Tableau des rencontres des comités de travail relevant  
du conseil d'administration

Nom du comité	Nombre de rencontres entre le 1 <sup>er</sup> avril 2022 et le 31 mars 2023
Comité de gouvernance et d'éthique	3
Comité de vérification des finances	3
Comité des ressources humaines	4
Comité de communication / marketing / financement	2
Comité du Fonds de l'Athlète des Laurentides	3

La directrice générale,

Élaine Lauzon

**UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT  
ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES  
ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2023**



**UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT  
ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES  
ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2023**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 13
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Subvention - Ministère de l'éducation, du loisir et du sport	14
Annexe B - Auto-financés	14
Annexe C - Autres subventions gouvernementales	14

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
 UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme beaucoup d'organismes à but non lucratif, les produits de UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES comprennent entre autres, les revenus de dons, qui ne se prêtent pas à un audit complet selon les procédés d'audit. Par conséquent, notre audit des produits provenant de dons a été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent nous n'avons pu déterminer si les montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et de l'actif net pour les exercices terminés au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021 auraient dû faire l'objet d'ajustements..

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de l'organisme, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Papillon & Associés inc.

Prévost, le 17 mai 2023

---

<sup>1</sup> Par Chantal Campeau, CPA auditrice

## UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

## RÉSULTATS

## EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	Budget	2023	2022
<b>PRODUITS</b>			
Subvention - Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (annexe A)	1 259 431 \$	1 162 768 \$	1 344 764 \$
Auto-financés (annexe B)	310 312	314 144	269 875
Autres subventions gouvernementales (annexe C)	70 105	69 604	187 940
	1 639 848	1 546 516	1 802 579
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>			
Abonnements	5 025	2 013	2 726
Achats de matériel	107 930	120 745	31 367
Amortissement des immobilisations corporelles	6 000	4 654	6 040
Assurances	1 500	1 776	1 480
Bourses	22 135	18 525	24 525
Charges sociales	60 950	69 234	61 037
Cotisations et permis	7 855	8 447	6 587
Dépenses de régionalisation	514 343	382 807	307 056
Dépenses diverses	16 425	24 889	22 757
Dépenses pour la relance	-	(8 924)	259 650
Entretien informatique	20 355	15 401	16 461
Entretien local - Nettoyage	3 700	3 654	3 661
Formation	1 500	402	790
Frais contribués	37 300	70 090	16 625
Frais de bureau et fournitures	5 125	5 215	17 313
Frais de déplacement - Administration	2 500	3 461	2 088
Frais de déplacement - Personnel	13 000	14 612	13 724
Frais de poste	1 500	979	2 226
Frais de représentation	11 000	9 325	1 868
Frais de réunion	8 450	10 702	17 613
Habillement	18 850	14 126	3 493
Inscriptions	50 720	25 505	3 489
Intérêts et frais bancaires	1 000	1 592	949
Location d'équipements	15 950	16 351	2 860
Loyer	67 640	68 776	64 336
Mission provinciale	23 000	17 991	6 199
Publicité et promotion	8 525	6 003	12 856
Reconnaissance des employés	3 850	2 215	6 631
Réparations d'équipement et de matériel	250	289	246
Salaires	550 500	560 378	514 360
Services professionnels	47 970	50 479	117 581
Télécommunications	5 000	5 455	4 985
	1 639 848	1 527 167	1 553 579
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	-	19 349	249 000
<b>AUTRES CHARGES</b>			
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	(18 933)
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	- \$	19 349 \$	230 067 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	Actifs nets grevés d'affectations internes (note 3)	Investis en immobilisations corporelles	Non affectés	2023 Total	2022 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>362 925</b>	<b>24 424</b>	<b>298 047</b>	<b>685 396</b>	455 329
Excédent des produits sur les charges	(41)	(4 654)	24 044	19 349	230 067
Affectation d'origine interne	50 858	-	(50 858)	-	-
Investissements en immobilisations corporelles	-	1 169	(1 169)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>413 742</b>	<b>20 939</b>	<b>270 064</b>	<b>704 745</b>	685 396

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

## BILAN

31 MARS 2023

	2023	2022
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	1 414 609 \$	632 294 \$
Dépôt à terme, 5 %, échéant en novembre 2023	275 000	-
Débiteurs (note 4)	17 987	39 300
Subventions à recevoir	176 826	430 244
Frais payés d'avance	1 215	48 405
	<b>1 885 637</b>	1 150 243
<b>PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE - FAL, À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>84 105</b>	85 566
<b>ENCAISSE RÉSERVÉE - FAL</b>	<b>51 477</b>	16 614
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)</b>	<b>20 939</b>	24 424
	<b>2 042 158 \$</b>	1 276 847 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	36 299 \$	37 591 \$
Revenus perçus d'avance (note 8)	1 301 114	553 860
	<b>1 337 413</b>	591 451
<b>ACTIF NET</b>		
<b>ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTATIONS INTERNES (note 3)</b>	<b>413 742</b>	362 925
<b>INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>20 939</b>	24 424
<b>NON AFFECTÉS</b>	<b>270 064</b>	298 047
	<b>704 745</b>	685 396
	<b>2 042 158 \$</b>	1 276 847 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023	2022
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	19 349 \$	230 067 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 654	6 040
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	18 933
	<b>24 003</b>	255 040
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Variation des dépôts à terme	<b>(275 000)</b>	-
Débiteurs	21 313	(26 814)
Subventions à recevoir	253 418	(413 956)
Frais payés d'avance	47 190	(42 380)
Créditeurs	<b>(1 292)</b>	12 616
Revenus perçus d'avance	<b>747 254</b>	(251 812)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<b>816 886</b>	(467 306)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	-	(85 566)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(1 169)</b>	(2 155)
Variation de l'encaisse réservée	<b>(34 863)</b>	(16 614)
Variation des placements	<b>1 461</b>	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(34 571)</b>	(104 335)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	<b>782 315</b>	(571 641)
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<b>632 294</b>	1 203 935
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<b>1 414 609 \$</b>	632 294 \$



**UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2023****1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ**

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est exempt d'impôt. Son objectif est de fournir des services de gestion et d'animation aux organismes du milieu, impliqués dans des activités sportives ou de loisirs. L'organisme exploite également sous les raisons sociales de Loisirs Laurentides et Fonds de l'athlète des Laurentides.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la valeur des services et des frais contribués.

**Comptabilisation des produits**

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception. Lorsque l'organisme reçoit des apports à titre de dotations, ceux-ci sont comptabilisés directement en augmentation de l'actif net.

Les produits d'exploitation provenant de loyers et des services professionnels sont comptabilisés lorsque le service est rendu au client, que le prix est déterminé et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'exploitation provenant des cotisations, des commandites et des inscriptions sont constatés à titre de produits dans la période à laquelle ils se rapportent.

**Apports reçus sous forme de services**

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme a recours aux services de nombreux bénévoles. Ces services sont présentés dans le résultat de l'organisme à titre de produits et de charges. Les heures consacrées par les bénévoles sont compilées et constatées selon le taux horaire correspondant au salaire minimum. Les bénévoles ont consacré environ 4 808 heures d'aide cette année (2022 - 898 heures) afin d'assurer la prestation de ces services.

**Instruments financiers***Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

*Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

**UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2023**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Instruments financiers (suite)**

*Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux et période</b>
Mobilier et agencement	Dégressif	10 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**3. VIREMENTS INTERNES ET ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE**

Dans les années antérieures, le conseil d'administration a affecté la somme de 362 925 \$ à des affectations internes. Au cours de l'exercice, une somme de 33 403 \$ a été transférée des fonds non affectés aux fonds affectés au fonds de l'athlète. De plus, une somme de 40 255 \$ et une somme de 16 074 \$ ont été transférées du fonds affecté aux sentiers et du fonds affecté au développement du loisir culturel respectivement au fonds des projets. Finalement, des sommes de 5 805 \$, de 3 870 \$, de 5 805 \$ et de 1 934 \$ ont été affectés au fonds des projets, au fonds de réserve, au fonds ressources humaines et au fonds d'acquisition d'immobilisations respectivement.

Le solde des actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne se répartit comme suit à la fin de l'exercice :

## UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

## 3. VIREMENTS INTERNES ET ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (suite)

	2023	2022
Actifs nets affectés aux sentiers	-	40 255 \$
Actifs nets affectés à un fonds de réserve	208 287	204 417
Actifs nets affectés au développement du loisir culturel	-	16 074
Actifs nets affectés au fonds des projets	62 134	-
Actifs nets affectés au fonds de l'Athlète	135 582	102 179
Actifs nets affectés au fonds ressources humaines	5 805	-
Actifs nets affectés au fonds d'acquisition d'immobilisations	1 934	-
	<b>413 742 \$</b>	<b>362 925 \$</b>

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à des fins non stipulées par affectation sans le consentement préalable du conseil d'administration.

## 4. DÉBITEURS

	2023	2022
Comptes à recevoir	6 496 \$	30 954 \$
Intérêts courus	5 729	-
Sommes à recevoir des gouvernements	5 762	8 346
	<b>17 987 \$</b>	<b>39 300 \$</b>

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023			2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et agencement	44 898 \$	29 515 \$	15 383 \$	17 092 \$
Équipement informatique	16 391	10 835	5 556	6 517
Améliorations locatives	8 150	8 150	-	815
	<b>69 439 \$</b>	<b>48 500 \$</b>	<b>20 939 \$</b>	<b>24 424 \$</b>

## 6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 100 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière majoré de 3,75 %, sans garantie ni période précise de renouvellement.

## 7. CRÉDITEURS

	2023	2022
Comptes fournisseurs	5 338 \$	1 843 \$
Salaires et autres avantages	13 446	15 601
Sommes à remettre aux gouvernements	17 515	20 147
	<b>36 299 \$</b>	<b>37 591 \$</b>

## UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

Page 12

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

## 8. REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2023	2022
Centrales d'équipements	678 308 \$	-
CISSS des Laurentides - Santé et bien-être des femmes	25 907	-
Cycliste averti	14 325	-
Formation des élus	2 000	-
Initiative canadienne Collectivités en santé	-	35 938
Kino AP - Mesure 1.4	71 470	-
Kino AP - PAFILR	182 457	62 316
Plein air	24 153	8 000
Plein air - CLÉPA Parc du Domaine Vert	-	24 750
Plein air - CLÉPA Parc régional de la Montagne du diable	-	24 750
Projets culturels	-	46 497
Soutien au transport en région	302 494	351 609
	<b>1 301 114 \$</b>	<b>553 860 \$</b>

## 9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 318 996 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	75 058 \$
2025	75 058 \$
2026	75 058 \$
2027	75 058 \$
2028	18 764 \$

## 10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par la société avec les administrateurs au cours de l'exercice :

	2023	2022
<b>Produits</b>		
Services contribués	2 657 \$	2 764 \$
<b>Charges</b>		
Frais contribués	2 657 \$	2 764 \$
Frais de déplacement	3 461 \$	2 088 \$
Frais de représentation	580 \$	56 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

**UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2023****11. ÉVENTUALITÉS**

L'organisme fait face à une réclamation de 150 807 \$ concernant le congédiement de l'ex-directeur général. L'organisme conteste ces allégations. Il est présentement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et les montants, le cas échéant, que l'organisme pourrait devoir verser. Conséquemment, aucune provision n'a été constituée à l'égard de cette réclamation. Tout montant que l'organisme serait amené à verser sera comptabilisé dans l'exercice au cours duquel les sommes en cause seront connues.

**12. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

Les chiffres du budget n'ont pas été audités.

**13. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

## UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

Page 14

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

## EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	Budget	2023	2022
<b>ANNEXE A - SUBVENTION - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT</b>			
Activité physique	382 653 \$	<b>254 494 \$</b>	323 946 \$
Fonctionnement	648 948	<b>689 619</b>	968 316
Plein air	184 500	<b>165 790</b>	33 752
Soutien transport en région	40 080	<b>50 365</b>	-
Sécurité/intégrité	3 250	<b>2 500</b>	18 750
	<b>1 259 431 \$</b>	<b>1 162 768 \$</b>	<b>1 344 764 \$</b>
<b>ANNEXE B - AUTO-FINANCÉS</b>			
Articles promotionnels	- \$	<b>771 \$</b>	30 \$
Autres	7 720	<b>9 352</b>	8 888
Commandites	60 200	<b>58 003</b>	40 941
Cotisations	28 115	<b>22 457</b>	30 103
Dividendes	-	<b>1 922</b>	2 503
Dons	50 188	<b>13 000</b>	137 692
Gestion de programme	8 629	<b>6 930</b>	2 557
Hébergement	-	<b>464</b>	250
Inscriptions	87 660	<b>72 665</b>	14 386
Intérêts	3 000	<b>21 860</b>	3 094
Loyer	100	<b>400</b>	100
Programme Jeux du Québec (Sport Québec)	14 000	<b>15 500</b>	9 410
Restauration	-	<b>1 831</b>	255
Service technique	3 000	<b>5 138</b>	-
Services contribués	37 300	<b>70 090</b>	16 625
Services professionnels	10 400	<b>16 640</b>	6 559
Variation de la juste valeur des placements	-	<b>(2 879)</b>	(3 518)
	<b>310 312 \$</b>	<b>314 144 \$</b>	<b>269 875 \$</b>
<b>ANNEXE C - AUTRES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES</b>			
Autres	23 608 \$	<b>23 107 \$</b>	53 572 \$
Ministère de la Culture	46 497	<b>46 497</b>	134 368
	<b>70 105 \$</b>	<b>69 604 \$</b>	<b>187 940 \$</b>

## AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LOISIRS LAURENTIDES

### AGA – 20 juin 2023

Texte actuel	Proposition de modification
<p><b>6. MEMBRES</b></p> <p><b>Membres corporatifs</b></p> <p>Sont admissibles comme membres corporatifs de la corporation, toutes personnes morales démontrant de la motivation dans l'atteinte de la mission de la corporation et qui se conforment aux normes d'admission établies de temps à autre par résolution du conseil d'administration.</p> <p><b>Membres individuels</b></p> <p>Sont admissibles comme membres individuels de la corporation, toutes personnes physiques démontrant de la motivation dans l'atteinte de la mission de la corporation et qui se conforment aux normes d'admission établies de temps à autre par résolution du conseil d'administration.</p> <p><b>Membres honoraires</b></p> <p>Sont admissibles comme membres honoraires toutes personnes physiques que la corporation désire honorer de manière spéciale, selon les critères établis par le conseil d'administration.</p>	<p><b>6. MEMBRES</b></p> <p><b>Membres corporatifs</b></p> <p>Sont admissibles comme membres corporatifs de la corporation, toutes personnes morales démontrant de la motivation dans l'atteinte de la mission de la corporation et qui se conforment aux normes d'admission établies de temps à autre par résolution du conseil d'administration.</p> <p><b>Membres individuels</b></p> <p>Sont admissibles comme membres individuels de la corporation, toutes personnes physiques démontrant de la motivation dans l'atteinte de la mission de la corporation et qui se conforment aux normes d'admission établies de temps à autre par résolution du conseil d'administration.</p> <p><b>Membres honoraires</b></p> <p>Sont admissibles comme membres honoraires toutes personnes physiques que la corporation désire honorer de manière spéciale, selon les critères établis par le conseil d'administration.</p> <p><b>Note : Sont considérés membres actifs les membres corporatifs et individuels seulement.</b></p>

Texte actuel	Proposition de modification
<p><b>14. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b></p> <p>La corporation peut tenir trois types d'assemblée soient : physique, électronique ou mixte. Le conseil d'administration déterminera, selon les circonstances, le type d'assemblée approprié.</p> <p>Chacun des membres actifs (personne morale) ne désigne qu'une seule personne pour les représenter à chaque assemblée générale. Les représentants des membres actifs de la corporation ont le droit de participer à toutes les activités de la corporation, de recevoir les avis de convocation aux assemblées des membres, d'assister à ces assemblées et d'y voter. Ils sont éligibles comme administrateurs de la corporation.</p>	<p><b>14. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b></p> <p>La corporation peut tenir trois types d'assemblée soient : physique, électronique ou mixte. Le conseil d'administration déterminera, selon les circonstances, le type d'assemblée approprié.</p> <p>Chacun des <b>membres actifs en règle</b> ne désigne qu'une seule personne pour les représenter à chaque assemblée générale. Les représentants des membres actifs de la corporation ont le droit de participer à toutes les activités de la corporation, de recevoir les avis de convocation aux assemblées des membres, d'assister à ces assemblées et d'y voter. Ils sont éligibles comme administrateurs de la corporation</p>
Texte actuel	Proposition de modification
<p><b>24. NOMBRE ET POSTES DES ADMINISTRATEURS</b></p> <p>Les affaires de la corporation sont menées par un conseil d'administration composé de 13 administrateurs ayant les mêmes pouvoirs, les mêmes droits et les mêmes responsabilités répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 administrateurs indépendants provenant des membres individuels;</li> <li>• 10 administrateurs provenant des membres en règle corporatifs.</li> </ul> <p>Les 13 administrateurs doivent siéger sur les comités de travail statutaires dont certains à titre de président, selon l'expertise, les compétences, les connaissances et l'intérêt de chacun. Le président</p>	<p><b>24. NOMBRE ET POSTES DES ADMINISTRATEURS</b></p> <p>Les affaires de la corporation sont menées par un conseil d'administration composé de 13 administrateurs ayant les mêmes pouvoirs, les mêmes droits et les mêmes responsabilités répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Un minimum de</b> 3 administrateurs indépendants provenant des membres individuels;</li> <li>• <b>Au plus</b> 10 administrateurs provenant des membres en règle corporatifs.</li> </ul> <p>Les 13 administrateurs doivent siéger sur les comités de travail statutaires dont certains à titre de président, selon l'expertise, les compétences, les connaissances et l'intérêt de chacun. Le président</p>



<p>du C.A. siège d'office sur tous les comités de travail. Il doit être présent lors des rencontres du comité de gouvernance/éthique.</p> <p>Le quorum est fixé à 7 administrateurs.</p> <p>Les comités de travail statutaires suivants se rapportent au conseil d'administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance/éthique et déontologie</li> <li>• Vérification des finances</li> <li>• Ressources humaines</li> <li>• Communication/Marketing/Financement</li> </ul> <p>Des comités de travail opérationnel, identifiés par et se rapportant à la direction générale, peuvent être créés au besoin. La direction générale doit informer et faire rapport des activités de ces comités au conseil d'administration.</p>	<p>du C.A. siège d'office sur tous les comités de travail. Il doit être présent lors des rencontres du comité de gouvernance/éthique.</p> <p>Le quorum est fixé à 7 administrateurs.</p> <p>Les comités de travail statutaires suivants se rapportent au conseil d'administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance/éthique et déontologie</li> <li>• Vérification des finances</li> <li>• Ressources humaines</li> <li>• Communication/Marketing/Financement</li> </ul> <p>Des comités de travail opérationnel, identifiés par et se rapportant à la direction générale, peuvent être créés au besoin. La direction générale doit informer et faire rapport des activités de ces comités au conseil d'administration.</p>
Texte actuel	Proposition de modification
<p style="text-align: center;"><b>Annexe « A » 2022-2023</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ENGAGEMENT D'ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE, ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ ET DÉCLARATION D'ABSENCE DE CONFLITS D'INTÉRÊTS</b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>ADMINISTRATEUR</u></b></p> <p>À titre de nouvel administrateur, je soussigné _____ affirme solennellement, être âgé de plus de 18 ans, ne pas être un failli, ne pas être sous tutelle ou curatelle, ne pas être sous le coup d'un jugement m'interdisant l'exercice de cette fonction et de ne pas avoir de dossier criminel en matière de vol ou de fraude.</p> <p><input type="checkbox"/> Je m'engage formellement par la présente à informer immédiatement les membres du conseil d'administration de tout changement relatif au paragraphe précédent.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Annexe « A » 2022-2023</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ENGAGEMENT D'ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE, ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ ET DÉCLARATION D'ABSENCE DE CONFLITS D'INTÉRÊTS</b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>ADMINISTRATEUR</u></b></p> <p>À titre de nouvel administrateur, je soussigné _____ affirme solennellement, être âgé de plus de 18 ans, ne pas être un failli, ne pas être sous tutelle ou curatelle, ne pas être sous le coup d'un jugement m'interdisant l'exercice de cette fonction et de ne pas avoir de dossier criminel en matière de vol ou de fraude.</p> <p><input type="checkbox"/> Je m'engage formellement par la présente à informer immédiatement les membres du conseil d'administration de tout changement relatif au paragraphe précédent.</p>

<p><input type="checkbox"/> Je m'engage formellement à respecter les règlements généraux de notre organisation ainsi que toutes les lois en vigueur au Canada.</p> <p><input type="checkbox"/> Je m'engage formellement à respecter la confidentialité qui m'est imposée à titre d'administrateur de notre corporation.</p> <p><input type="checkbox"/> Je m'engage à signaler toute possibilité de conflit d'intérêts auprès des autres membres du conseil d'administration.</p> <p><input type="checkbox"/> Je m'engage à agir avec prudence, honnêteté, diligence et loyauté et dans le seul intérêt de <u>Loisirs Laurentides</u>.</p> <p>_____ Signature  Nom (en caractères d'imprimerie)</p> <p>Date : ____<sup>e</sup> jour de _____ 20____</p> <p>_____ Témoin  _____ Témoin</p>	<p><input type="checkbox"/> Je m'engage formellement à respecter les règlements généraux de notre organisation ainsi que toutes les lois en vigueur au Canada.</p> <p><input type="checkbox"/> Je m'engage formellement à respecter la confidentialité qui m'est imposée à titre d'administrateur de notre corporation.</p> <p><input type="checkbox"/> Je m'engage à signaler toute possibilité de conflit d'intérêts auprès des autres membres du conseil d'administration.</p> <p><input type="checkbox"/> Je m'engage à agir avec prudence, honnêteté, diligence et loyauté et dans le seul intérêt de <u>Loisirs Laurentides</u>.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> J'autorise Loisirs Laurentides à effectuer les recherches nécessaires afin de valider l'exactitude en temps réel de ma déclaration précédente.</p> <p>_____ Signature  Nom (en caractères d'imprimerie)</p> <p>Date : ____<sup>e</sup> jour de _____ 20____</p> <p>_____ Témoin  _____ Témoin</p>
<b>Texte actuel</b>	<b>Proposition de modification</b>



**POSTES EN ÉLECTION  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ANNÉE 2023-2024**

**8 postes en élection au conseil d'administration**

Voici les 6 candidatures reçues, conformes et en règle :

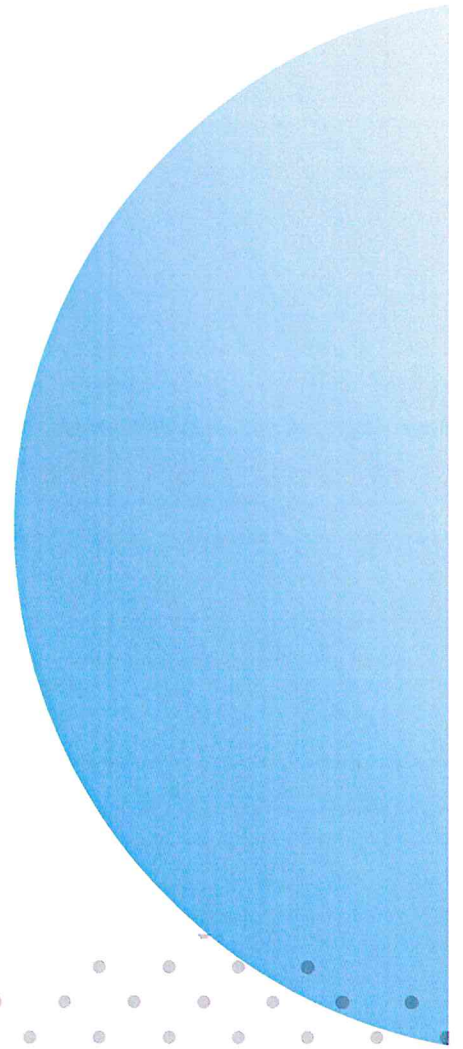
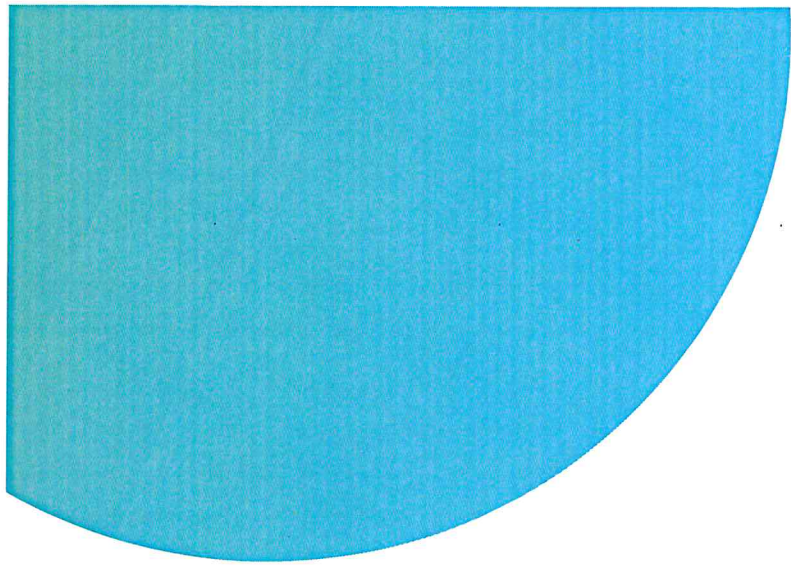
Nom du candidat(e)	Résumé de la candidature
Cynthia Bonenfant-Lingat	Directrice générale – Centre musical CAMMAC Membre du C.A de Loisirs Laurentides depuis le 10 juin 2021
Debbie Bouchard-Desroches	Technicienne en loisir – École des Hauts Sommets Membre du C.A de Loisirs Laurentides depuis le 10 juin 2021
Jean-Paul Lefebvre	Retraité – Directeur des Affaires réglementaires, Laboratoire RIVA Membre du C.A de Loisirs Laurentides depuis le 14 juin 2018
Luc Laurent	Retraité – Chef de division sports et loisirs – Ville de Montréal (Arrondissement de Lachine) Membre du C.A de Loisirs Laurentides depuis le 10 juin 2021
Mathieu Bouffard	Directeur du Service du développement social et des loisirs – Ville de Saint-Colomban
Michael Leduc	Directeur général – FADOQ Région des Laurentides Membre du C.A de Loisirs Laurentides depuis le 17 juin 1999



## Assemblée générale annuelle 20 juin 2023

### Postes en élection

	Nom de l'administrateur	Durée du mandat	En élection (20 juin 2023)
Poste 1		2023-2025	✓
Poste 2		2022-2024	✓
Poste 3		2023-2025	✓
Poste 4	Isabelle Lavallée	2022-2024	
Poste 5		2023-2025	✓
Poste 6	Jacinthe Lussier	2022-2024	
Poste 7		2023-2025	✓
Poste 8	Normand Long	2022-2024	
Poste 9		2023-2025	✓
Poste 10	Sylvain Benoît	2022-2024	
Poste 11		2023-2025	✓
Poste 12	Christian Berland	2022-2024	
Poste 13		2023-2025	✓



Reconnu d'intérêt public

Québec 

